

# OMPI



IPC/CE/35/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 31 août 2004

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS  
(UNION DE L'IPC)

## COMITÉ D'EXPERTS

Trente-cinquième session  
Genève, 25 - 29 octobre 2004

### MODIFICATIONS DE LA CIB

*Document établi par le Secrétariat*

1. L'attention du Groupe de travail sur la révision de la CIB avait été appelée sur la note (2) suivant le titre de la sous-classe C40B, telle qu'adoptée par le comité d'experts dans le cadre du projet de révision de la CIB C 422 (voir l'annexe technique 5 du document IPC/CE/34/10). Lors de sa onzième session, tenue en juin 2004, le groupe de travail a examiné cette note et est convenu que la mention des formules de type "Markush" figurant dans celle-ci risquait d'induire en erreur. Le groupe de travail a approuvé un libellé modifié de la note (voir l'annexe technique 3 du document IPC/WG/11/7).
2. Le libellé modifié des notes suivant le titre de la sous-classe C40B figure dans l'annexe du présent document.
3. *Le comité d'experts est invité à adopter le libellé modifié des notes suivant le titre de la sous-classe C40B.*

[L'annexe suit]

## ANNEXE

---

ANNEXE 1                      C 40 B                      [Project-Rapporteur : 422/EP]                      <CE35003F>

*N*      *Note(s) après  
le titre*

- (1)      *Dans la présente sous-classe, la règle de la priorité à la première place s'applique, c. à d. que pour chaque niveau hiérarchique, le classement se fait à la première place appropriée.*
- (2)      *Lors du classement dans la présente sous-classe, un classement est également attribué dans les autres endroits appropriés:*
- (a)      *les éléments de bibliothèques sont également classés dans les autres entrées appropriées de la CIB (p.ex. dans la section C) selon la procédure établie (voir les paragraphes 100 et 101 du Guide d'utilisation);*
- (b)      *les procédés et les appareils couverts par la présente sous-classe sont également classés pour leurs caractéristiques biologiques, chimiques, physiques ou autres dans les endroits appropriés de la CIB si de telles caractéristiques présentent un intérêt, p.ex.*

*A 01 N                      Biocides*

*A 61 K                      Préparations à usage médical, dentaire  
ou pour la toilette*

*A 61 P                      Activité thérapeutique des composés*

*B 01 D                      Séparation*

*B 01 J                      Procédés physiques ou chimiques, p.ex.  
catalyse; Appareillage approprié*

*B 01 L                      Appareils de laboratoire pour la chimie  
ou la physique*

*B 29                      Travail des matières plastiques*

*C 01,*

*C 07,*

*C 08                      Composés inorganiques, organiques ou  
organiques macromoléculaires; Leurs  
procédés de préparation ou de séparation*

<i>C 12</i>	<i>Biochimie, microbiologie, enzymologie y compris les micro-organismes ou les enzymes, leur préparation, leur utilisation pour synthétiser des composés ou des compositions; Procédés de mesures ou d'analyse faisant intervenir des micro-organismes ou des enzymes; Techniques de mutation ou de génétique</i>
<i>C 22</i>	<i>Alliages métalliques</i>
<i>G 01 N</i>	<i>Analyse physique ou chimique</i>
<i>G 01 R,</i>	
<i>G 01 T</i>	<i>Procédés de mesure physiques; Appareils à cet effet</i>
<i>G 03 F</i>	<i>Procédés photomécaniques</i>
<i>G 06 F</i>	<i>Traitement électrique de données numériques</i>
<i>G 06 K</i>	<i>Traitement de données</i>
<i>G 06 T</i>	<i>Traitement de données d'image</i>
<i>G 09 F</i>	<i>Présentation; Publicité</i>

[Fin de l'annexe et du document]